



COMMUNIQUE

Grâce à la mobilisation du 25 juin, l'UCANSS revoit sa copie !

Une journée qui a débuté par un rassemblement de 250 salariés devant le Ministère obligeant ce dernier à recevoir la délégation CGT, FO, CFTD, CFTC, SUD, CFE CGC. Lors de cette entrevue expédiée par le conseiller de madame BUZYN qui explique qu'il n'a pas à interférer dans les négociations en cours, la délégation lui a rappelé qu'il ne peut pas y avoir de négociations loyales sans enveloppe financière supplémentaire avec le temps nécessaire au dialogue social.

S'est tenue dans l'après-midi à l'UCANSS, une Réunion Paritaire Nationale sur la classification dans un contexte de forte mobilisation du personnel. Après une déclaration de l'intersyndicale, qui renouvelait sa demande de retrait du projet initial, l'employeur a fait part de la position du COMEX, à savoir :

- Le Comex a saisi la Direction de la Sécurité Sociale pour un allongement du calendrier de négociation et un report sur 2020 du 0.2 % de RMPP dédié à la classification,
- La remise à plat du projet, en particulier, en rétablissant l'ancienneté.

L'UCANSS annonce que le COMEX n'est pas fermé à une mesure générale sur les salaires. Cependant, elle devrait être négociée dans un autre cadre que la RPN classification, et hélas pas sur l'année 2019.

La mobilisation des salariés a fait reculer l'employeur. C'est une première étape. Maintenons la pression afin de pouvoir commencer réellement les négociations classification, obtenir une enveloppe supplémentaire et l'augmentation de la valeur du point dès 2019.

Paris,
Le 26 juin 2019